

ms. n. 841
539.

2 Août 43

1

J'ai le bonheur de faire remettre
à Monsieur Fless manuscrit de 55 lettres
de Leonhard Euler, copie faite par moi sur
les originaux de l'Institut, à l'exception
d'une seule qui se trouve dans le
manuscrit de l'Institut n° 18 de lettres à un
principe allemand, publiée par
M. de la Harpe dans son ouvrage,
je vous en remercie très humblement.

Après avoir examiné ces lettres
Monsieur Fless voudrait en savoir
plus sur la proposition qui est
dans l'une d'elles faite d'après
l'avis de M. Neuberger;

J'ai fait faire cette copie pour
l'Académie et la Bibliothèque de
Grenoble: si ces lettres sont publiées,
l'Académie n'a rien à dire et à
conservé cette copie; je prie donc
la cieler à Monsieur Fless.

le Remboursement des frais de
 (voir, lesquels sont de 100 francs)
 & un bouquet de fleurs de l'Etat,
 publies lequel sera destiné à la
 Bibliothèque de Grenoble & admet
 comme représentant de l'Etat.

Si Monsieur Fust accepte & en
 son Bienveillance prié. L'ind. par, Je
 le prie de n'accepter, ni à payer
 change, mais comme pour un
 grand (et qui se fera de son mieux,
 quelques uns de mes ouvrages malgré
 leur peu de mérite.

J. de la hauteur de prié Monsieur
 Fust: agréer toute mes assurances
 de la haute perfection de votre
 service
 J. Schampellon de Fey

P.S. J'aurais vu si après la lecture
 originale je n'en aurais pas
 quelques; je ne pourrais pas par les
 motifs & motifs Fust; mais, je ne

les gâteaux la friture des pains,
 le café, le sucre, le miel, à l'occasion de fairs
 de commerce à Lyon, mais
 note sur le commerce de ce dernier;
 j'en ai déjà parlé en 1806 ou 1807
 dans le magasin encyclopédique; M.
 Lefebvre en a dit également; je
 chercherai le rapport de Lavoisier
 en France.

Monsieur

En vous envoyant avec les deux exemplaires les copies
des lettres d'élites à Mettau que, des les heures, des
préparations au voyage, je n'ai pu exécuter que très imparfai-
tement, je ne fais ^{de} en dire que je trouve
les éditions excellentes au moins les unes parfaites.
C'est jeter d'après vous, je désire une confirmation à
Lipsie, des un critique de cette ville, de mon ouvrage des
copies de la Correspondance dans je vous prie de
garder l'un, comme une fille honnête de la lettre et
que je vous prie, d'envoyer l'autre de un port à l'heure.
Vain de quelle. Quant au commandement des faits de la
copie, je la trouve également précieuse, mais tant de
vingt siècles, je désire en faire plus à fond les lettres par
mi celles il y a de siennes et de certains étrangers à la même
dans le public. tant ^{par un autre}. Je vous prie de me tenir
informé de ^{aussi tôt qu'il est possible} ces copies à St. Pétersbourg, par la voie que
de plus vous lui en a donné, afin que je puisse les lire à toute
époque. Il m'est que j'en a disposé comme si pas le public
si on plus pas à leur copie jusqu'à ce que j'en a acquis le droit aux
conditions que vous m'avez proposées et que j'accepte. Je n'ai pas besoin
d'ajouter ^{que} ~~quand ce sera le cas~~ j'attends ^{la plus} que plus à vous enfi-
ce copie de rapport que je de Fenice à fin de un recueil à
P.L. de quelle